



SM EPTB de la Sèvre Nantaise (Siren : 200034080)

FICHE SIGNALÉTIQUE BANATIC

Données générales

Nature juridique	Syndicat mixte ouvert
Syndicat à la carte	oui
Commune siège	Clisson
Arrondissement	Nantes
Département	Loire-Atlantique
Interdépartemental	oui

Date de création

Date de création	16/10/2012
Date d'effet	01/01/2013

Organe délibérant

Mode de répartition des sièges	Autre cas
Nom du président	M. Jean-Paul BREGEON

Coordonnées du siège

Complément d'adresse du siège	Moulin de Nid d'Oie
Numéro et libellé dans la voie	10 Bis Route de Nid d'Oie
Distribution spéciale	CS 49405
Code postal - Ville	44194 CLISSON
Téléphone	02 51 80 09 51
Fax	02 51 80 50 11
Courriel	adreillard@sevre-nantaise.com
Site internet	www.sevre-nantaise.com

Profil financier

Mode de financement	Contributions budgétaires des membres
Bonification de la DGF	non
Dotation de solidarité communautaire (DSC)	non
Taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM)	non
Autre taxe	non
Redevance d'enlèvement des ordures ménagères (REOM)	non
Autre redevance	non

Population

Population totale regroupée	891 266
Densité moyenne	160,14

Périmètres

Nombre total de membres : 18

- Dont 1 commune membre :

Dept	Commune (N° SIREN)	Population
79	Beugnon-Thireuil (200085793)	743

- Dont 14 groupements membres :

Dept	Groupement (N° SIREN)	Nature juridique
49	CA Cholet Agglomération (200071678)	CA
44	CA Clisson Sèvre et Maine Agglo (200067635)	CA
79	CA du Bocage Bressuirais (200040244)	CA
49	CA Mauges Communauté (200060010)	CA
85	CA Terres de Montaigu (200070233)	CA
79	CC de Parthenay-Gâtine (200041333)	CC
85	CC du Pays de la Châtaigneraie (248500415)	CC
85	CC du Pays de Mortagne (248500662)	CC
85	CC du Pays de Pouzauges (248500464)	CC
85	CC du Pays de Saint-Fulgent - Les Essarts (200071918)	CC
85	CC du Pays des Herbiers (248500621)	CC
44	CC Sèvre et Loire (200067866)	CC
79	CC Val de Gâtine (200069748)	CC
44	Nantes Métropole (244400404)	Métropole

- Dont 3 organismes publics :

Organismes adhérant au groupement
Département de la Loire-Atlantique (224400028)
Département de Vendée (228500013)
Département du Maine-et-Loire (224900019)

Compétences

Nombre total de compétences exercées : 5

Compétences exercées par le groupement
Environnement et cadre de vie
- GEMAPI : Aménagement d'un bassin ou d'une fraction de bassin hydrographique 4 items GEMAPI pour l'ensemble des EPCI à FP membres
- GEMAPI : Entretien et aménagement d'un cours d'eau, canal, lac ou plan d'eau 4 items GEMAPI pour l'ensemble des EPCI à FP membres
- GEMAPI : Défense contre les inondations et contre la mer

4 items GEMAPI pour l'ensemble des EPCI à FP membres

- GEMAPI : Protection et restauration des sites, des écosystèmes aquatiques, des zones humides et des formations boisées riveraines

4 items GEMAPI pour l'ensemble des EPCI à FP membres

- Autres actions environnementales

4.1 pour l'ensemble de ses membres : la mise en œuvre, la révision et le suivi du schéma d'aménagement et de gestion des eaux de la Sèvre Nantaise, au nom et pour le compte de la Commission Locale de l'Eau (CLE). A cette fin, l'EPTB assiste les activités de la CLE, formule des avis techniques, soumis à la CLE, sur des études et des aménagements envisagés par les maîtres d'ouvrage du bassin, réalise la communication du SAGE, l'animation, la coordination et la concertation dans le domaine de la prévention des inondations, de la gestion et de la protection de la ressource en eau et des milieux aquatiques, de l'ensemble des acteurs du bassin, l'animation d'un réseau d'échanges, de mise en commun et de diffusion de données et d'informations dans le domaine de l'eau, visant à l'amélioration de la connaissance et de l'information des acteurs par la mise en place d'observatoires, en particulier en matière de qualité de l'eau, de milieux aquatiques, de biodiversité et d'inondations, et visant la mise en valeur des cours d'eau et du patrimoine fluvial, un rôle de conseil et d'assistance technique et administratif dans les domaines relevant de l'article L. 211-7-I du code de l'environnement et visant :

- la maîtrise des eaux pluviales et de ruissellement ou la lutte contre l'érosion des sols,
- la lutte contre la pollution,
- la protection et la conservation des eaux superficielles et souterraines,

notamment dans le cadre des actions concertées de gestion quantitative et qualitative de l'eau.

A la carte : La compétence a été conservée par : Mauges Communauté, DEPARTEMENT DE LA LOIRE-ATLANTIQUE, Communauté d'Agglomération du Bocage Bressuirais, DEPARTEMENT DE VENDEE, CC Sèvre et Loire, Nantes Métropole, Communauté Urbaine, CC du Pays de Saint-Fulgent - Les Essarts, SIAEP de la région Ouest de Cholet, DEPARTEMENT DES DEUX SEVRES, CA Clisson Sèvre et Maine Agglo, CA Agglomération du Choletais, DEPARTEMENT DU MAINE ET LOIRE, COMMUNAUTE DE COMMUNES DU CANTON DE MORTAGNE-SUR-SEVRE, COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS DES HERBIERS, COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS DE POUZAUGES, CC Terres de Montaigu, CC Montaigu-Rocheservière

Par substitution

Adhésion à des groupements

Pas d'adhésion à un groupement

Sources : DGCL, BANATIC / Insee, RP (population totale légale en vigueur en 2024 - millésimée 2021)